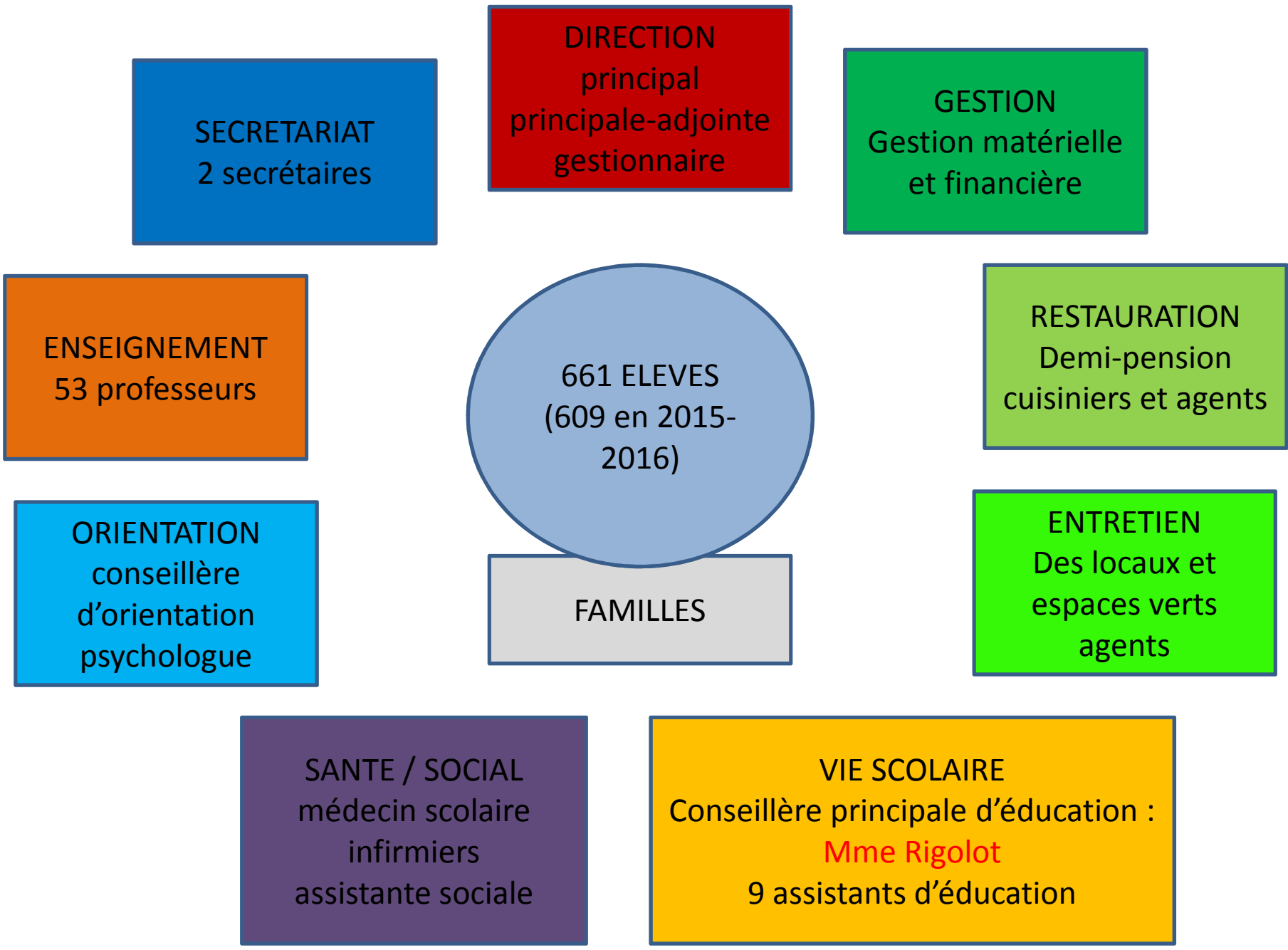


Réunion d'accueil des parents de 4ème  
Lundi 19 septembre 2016

# Rappels sur le fonctionnement de l'établissement



SECRETARIAT  
2 secrétaires

DIRECTION  
principal  
principale-adjointe  
gestionnaire

GESTION  
Gestion matérielle  
et financière

ENSEIGNEMENT  
53 professeurs

RESTAURATION  
Demi-pension  
cuisiniers et agents

ORIENTATION  
conseillère  
d'orientation  
psychologue

661 ELEVES  
(609 en 2015-  
2016)

FAMILLES

ENTRETIEN  
Des locaux et  
espaces verts  
agents

SANTE / SOCIAL  
médecin scolaire  
infirmiers  
assistante sociale

VIE SCOLAIRE  
Conseillère principale d'éducation :  
Mme Rigolot  
9 assistants d'éducation

# Organisation de la journée

Arrivée au collège : à partir de 7h45

**Collation pour les demi-pensionnaires**

Dépôt des affaires de l'après-midi dans les casiers. **Aucun élève ne sera accepté dans l'établissement avant 7h30.**

Cours de 8h à 9h50

Cours de 10h10 à 12h00

Récréation entre 9h50 et 10h10

Pause repas

**Repas entre 11h45 et 13h15**

Cours de 13h30 à 15h20

Échange des affaires matin /après-midi dans les casiers

Cours de 15h30 à 16h30

Récréation entre 15h20 et 15h35

Etude du soir de 16h45 à 17h45

**Goûter pour les demi-pensionnaires**

Récupération des affaires dans les casiers  
Sortie du collège

# RESTAURATION SCOLAIRE

## Les tarifs

Facture au trimestre  
Tarifs fixés par le Conseil Départemental  
Coût selon la capacité contributive des familles  
Possibilité de prélèvement automatique

Des tarifs adaptés aux revenus des familles (entre 1,35€ et 4,50€)  
Des aides possibles bourses nationales et départementales  
Facture adressée sous pli aux familles

# Sécurité : nouvelle circulaire du 29 juillet 2016

Renforcement des mesures de sécurité aux abords et à l'intérieur de l'établissement

Nouvelles clôtures

Le conseil départemental demande à ce que l'unique entrée des élèves se fasse par Malabry

Nouveau poste des Assistants d'éducation (notamment place Malabry)

Un exercice de confinement sera organisé avant les vacances de Toussaint.

Entrée des parents par Nérissou.  
Horaires d'accueil du secrétariat : 8h-12h15 et 13h30-17h. Sonnez au portail. **Présentation obligatoire** au secrétariat.

# Résultats session 2016

65% des élèves ont eu une mention au Brevet

DELFP : 85.71% de réussite

92.73% de réussite au brevet  
Académie = 83.8%

CFG : 75% de réussite

Pour les élèves passés en Seconde générale à la rentrée 2015, une seule réorientation vers la voie professionnelle.

# Clubs

Chorale, Lecture, Ecriture,

Anglais

Geogébra, Echecs

Théâtre musical, improvisation,  
zumba...



# Association sportive du collège

Activités proposées en semaine  
ou le mercredi après-midi  
Participation aux compétitions  
de l'Union Nationale du Sport Scolaire

Basket-ball Volley-ball  
Badminton Natation  
Futsal Acrosport  
Ultimate Escalade  
Zumba Hand-Ball

# Rappel sur les horaires aménagés :

Les élèves inscrits en horaires aménagés doivent obligatoirement prendre une licence UNSS et participer aux compétitions UNSS dans le sport de leur choix.

## Les clubs de sports partenaires

Les clubs de football  
Le club de basketball  
Le club de judo  
Les clubs de gymnastique  
Le club de natation  
Le club d'équitation  
Le club de taekwondo  
Le club de tennis  
Le club de squash  
+ cette année golf et athlétisme

### Modalités d'inscription :

Être inscrit dans un club, remplir un formulaire à rendre au collège début juin, suivre les entraînements à partir de 15h30, participer à des compétitions UNSS et faire son travail scolaire qui est la priorité !

# Les spécificités de la classe de 4ème

# Professeurs principaux

4A : M. Tual

4B : Mme Michonneau

4C : M. Dubrana

4D : Mme Bluteau

4E : Mme Benahmed

4F : Mme Gandrillon

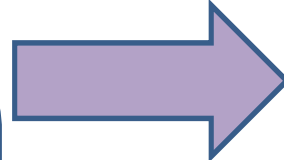
- > Effectifs : 165 élèves de 4<sup>ème</sup>, répartis sur 6 divisions
  
- 26 heures de cours par semaine, plus 3h d'Allemand de continuité pour les bilangues.
  
- Enseignement de complément Langues et cultures de l'Antiquité Latin : 1h par semaine

# Grille horaire officielle en 6<sup>ème</sup>

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc <sup>n</sup> musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

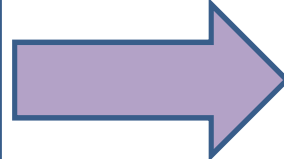
## Aide et soutien approfondissement

Cours en groupes

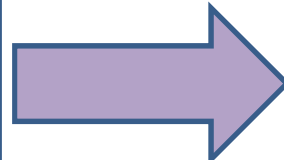


Dans plusieurs matières

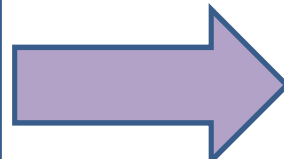
Accompagnement  
personnalisé en SVT,  
sciences physiques,  
technologie et anglais :  
approfondissement et  
remédiation



Suivant les besoins

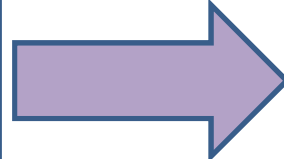


Reprise de notions de base

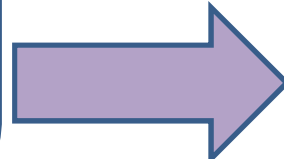


Suivant les difficultés

Prise en compte des  
handicaps



Accompagnement par les  
professeurs principaux



Suivant instructions du  
médecin scolaire



# Accompagnement personnalisé : fonctionnement

- Un accompagnement individualisé, adapté à chacun,
- Un programme d'AP axé sur l'acquisition des fondamentaux (français, mathématiques), complété par une priorité donnée aux langues vivantes
- Une programmation annuelle commune, matière par matière, adaptée aux nouvelles compétences du Socle commun, un projet global d'AP basé sur un diagnostic partagé d'établissement
- Les séances d'AP ne seront pas signalées sur les EDT. Par contre, elles le seront dans les cahiers de texte et sur les fiches des élèves. Un logo spécifique sera présent sur ces fiches.



- Dans l'horaire matière réglementaire

# Les projets pédagogiques 2016-2017 en 4<sup>ème</sup> :

- SLAM
- Voyage Friedberg (bilangues)
- Faites la Une (semaine de la presse à l'école)
- Mathémagiques
- Visite de Rochefort
- Ateliers Danse au théâtre
- Projet théâtre du Bocage
- Radioweb Supervielle

**A ces projets s'ajoutent les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires)**

# Les EPI en quatrième

Thématique 1 : Information, communication, citoyenneté

Thématique 2 : Culture et création artistique

EPI 1 : L'esclavage  
29 h dans l'année

EPI 2 : Algorithmes  
12h dans l'année

EPI 3 : Exprimer ses sentiments  
Environ 31h

Matières impliquées :  
HG, anglais,  
maths,  
Education musicale

Matières impliquées :  
mathématiques,  
Arts plastiques

Matières impliquées : Education musicale, EPS,  
français, arts plastiques

Total : 72 h/ année soit 2h/semaine

Dans les EPI, les enseignants traitent une partie des programmes, des contenus disciplinaires

# Les EPI seront matérialisés :

- Dans les cahiers de texte sur pronote
- Par le logo EPI sur les fiches des élèves



# Evaluation par compétences

Arts plastiques et Education musicale : pas de notes en 6<sup>ème</sup> voire en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

Certains autres enseignants veulent travailler cette année sur cette question de l'évaluation uniquement par compétences. Il est donc possible, en fonction des classes et des matières, que vous ne retrouviez pas de notes. Les enseignants concernés, le cas échéant, reviendront vers vous pour expliciter ces nouvelles modalités.

# Réforme du collège

# Les parcours éducatifs

## Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

## Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

## Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

## Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

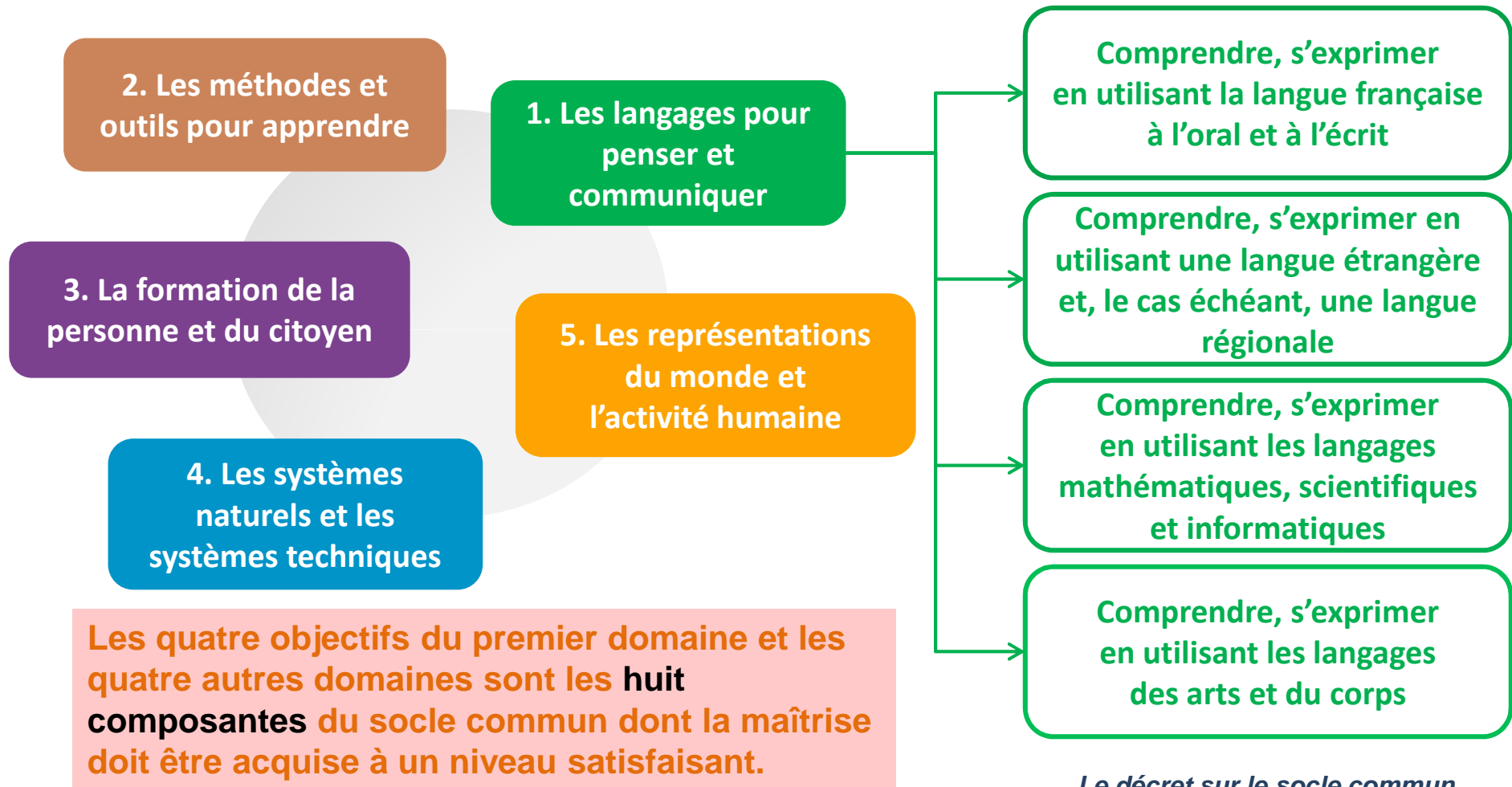
- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale **FOLIOS** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

# Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux



*Le décret sur le socle commun*



# L'évaluation

## Objectifs

faire le point sur les acquis et les progrès à réaliser

orienter l'accompagnement des élèves

dialoguer avec les élèves et les familles

apprécier un niveau à certains moments

## Formes

écrite, orale, portant sur des gestes, des techniques

individuelle, en groupe

ponctuelle, sur la durée

## Restitution

notes

niveaux

accompagnant l'appréciation des acquis, progrès et difficultés

→ En fin de cycle, restitution obligatoire des niveaux de maîtrise de huit composantes du socle commun

# Le nouveau DNB

# L'attribution du diplôme

Le décompte des points prend en compte deux éléments **pour un total de 700 points.**

↪ **Premier élément : le niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

**10 points** pour le niveau « maîtrise insuffisante »,

**25 points** pour le niveau « maîtrise fragile »,

**40 points** pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,

**50 points** pour le niveau « très bonne maîtrise ».

- **Total : « noté » sur 400 points**

↪ **Deuxième élément : les résultats obtenus  
aux épreuves de l'examen**

Chacune des trois épreuves de l'examen est  
évaluée sur **100 points**.

# Les épreuves écrites :

↳ Le premier jour :

➤ français (3h)

➤ histoire-géographie EMC (2h)

↳ Le deuxième jour :

↳ une nouvelle épreuve écrite de 3h dont 2h de mathématiques et 1h de sciences expérimentales (SVT, Sciences physiques, Technologie)

# Une épreuve orale

↳ une **épreuve orale** de 15 minutes qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs.

- ↳ Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** (LCA) bénéficient en outre de :
  - 10 points** si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
  - 20 points** si ces objectifs sont dépassés.

L'élève doit obtenir 350 points sur 700 pour obtenir le Brevet.

Les mentions sont maintenues.



# Quelques dates à noter

## Conseils de classe 1<sup>er</sup> trimestre :

du 21 novembre 2016 au 5 décembre

## Prochaine réunion parents/professeurs :

Le mardi 13 décembre

## Portes ouvertes :

Dates prévues : 10 et 11 mars 2017